**Au travers d'un siècle allant de 1815 à 1914, esquisse d'un cheminement qui pourrait s'intituler : aventure au bout du monde**

A la Réunion, ancienne " Ile Bourbon " de l’océan Indien, de 2512 km2, à environ 21° de latitude Sud et 55°30 de longitude ouest, climat tropical, à 800 km au Sud-Est de Madagascar, et volcanique, - un élément catégoriel de la population déjoue toute logique coloniale : les Petits-Blancs des Hauts. Durant la période esclavagiste, c’est-à-dire avant 1848, ils sont les victimes d’un processus irréversible de prolétarisation. Après l’abolition de l’esclavage, leur situation devient plus délicate à étudier. Ils sont toujours cités à titre d’exemple, toujours à même d’être "récupérés" pour la légitimation d’une spécificité réunionnaise, voire d’une symphonie de races, mais insaisissables dans les archives. En réalité, leur présence embarrasse dès les tous débuts du peuplement, et on ne sait qu’en faire... " Carrefour de rencontres, certes, mais à son échelle (l’île n’a que 2 512 kilomètres carrés), ce microcosme est aussi un carrefour de solitudes. Non tellement parce que beaucoup, comme dans bien d’autres îles, y tournent le dos à la mer, mais parce qu’ici les illusions ont été durement étouffées. Premiers colonisateurs enfantant des générations miséreuses de proscrits volontaires, Petits-Blancs jetés au froid des hautes plaines ou isolés dans des îlets vertigineux de cirques emmurés. Petits-Blancs ramenés parfois à un temps d’avant l’histoire... " Les Petits-Blancs, enracinés à tel point qu’ils semblent surgis de terre, s’inscrivent incontestablement dans l’histoire de l’île ; cependant, ils n’y prennent jamais aucune part. Après 1848, c’est le commencement d’une série ininterrompue d’échecs. On s’aperçoit, alors, que l’écueil se situe beaucoup plus dans l’incapacité à analyser le phénomène Petit-Blanc, que dans l’impossibilité de le circonscrire et d’en résoudre toute équation. Quelques clefs afin de mieux comprendre le phénomène Petit-Blanc.

**Les Petits-Blancs des Hauts à La Réunion :**

une aventure du bout du monde, 1815-1914.

**Alexandre Bourquin**

1998-10-16

A la Réunion, ancienne " Ile Bourbon " de l’océan Indien, de 2512 km2, à environ 21° de latitude Sud et 55°30 de longitude ouest, climat tropical, à 800 km au Sud-Est de Madagascar, et volcanique, - un élément catégoriel de la population déjoue toute logique coloniale : les Petits-Blancs des Hauts. Durant la période esclavagiste, c’est-à-dire avant 1848, ils sont les victimes d’un processus irréversible de prolétarisation. Après l’abolition de l’esclavage, leur situation devient plus délicate à étudier. Ils sont toujours cités à titre d’exemple, toujours à même d’être "récupérés" pour la légitimation d’une spécificité réunionnaise, voire d’une symphonie de races, mais insaisissables dans les archives. En réalité, leur présence embarrasse dès les tous débuts du peuplement, et on ne sait qu’en faire...

*" Carrefour de rencontres, certes, mais à son échelle (l’île n’a que 2 512 kilomètres carrés), ce microcosme est aussi un carrefour de solitudes. Non tellement parce que beaucoup, comme dans bien d’autres îles, y tournent le dos à la mer, mais parce qu’ici les illusions ont été durement étouffées. Premiers colonisateurs enfantant des générations miséreuses de proscrits volontaires, Petits-Blancs jetés au froid des hautes plaines ou isolés dans des îlets vertigineux de cirques emmurés. Petits-Blancs ramenés parfois à un temps d’avant l’histoire... "*

Les Petits-Blancs, enracinés à tel point qu’ils semblent surgis de terre, s’inscrivent incontestablement dans l’histoire de l’île ; cependant, ils n’y prennent jamais aucune part. Après 1848, c’est le commencement d’une série ininterrompue d’échecs. On s’aperçoit, alors, que l’écueil se situe beaucoup plus dans l’incapacité à analyser le phénomène Petit-Blanc, que dans l’impossibilité de le circonscrire et d’en résoudre toute équation.

**Quelques clefs afin de mieux comprendre le phénomène Petit-Blanc.**

Dès le début du XIX° siècle, il apparaît de plus en plus impérativement que cette catégorie sociale des Petits-Blancs de l’île - ou des Hauts (comme la décrivent les gens des Mascareignes et les anciens " hauts-fonctionnaires " de cet archipel du Sud) - portait en elle-même le principe de ses nombreuses contradictions. Ainsi, lorsque nous abordons l’étude d’un tel phénomène, nous nous retrouvons en butte aux interrogations suivantes :

- Le terme Petit-Blanc, en lui-même, n’est pas simple à définir : à partir de quelle nuance dans le teint est-on encore Blanc ?

- La notion de Haut, également : à partir de quelle hauteur l’endroit peut-il être considéré comme un Haut ? les premières collines encore à cannes ? les contreforts ou fonds des cirques ? les plaines ou corniches en altitude, et dans le froid la moitié de l’année, dès le soleil absent ?

Il est pratiquement impossible de définir le type même des Petits-Blancs. Ces miséreux Petits-Blancs échappent toujours, jusqu’à l’ultime ponctuation des différents rapports et travaux, à toute classification, à toute exégèse ou interprétation, toute catégorie. Ils demeurent, encore en ce moment, des hommes accablés par un destin étrange, ou quelque énigmatique épreuve.

Alors : Petits-Blancs, ou " petits-blancs " ?

Avant l’abolition de l’esclavage, en 1848, on désignait le plus souvent les Petits-Blancs sous le terme de " petits-créoles ". Néanmoins, il arrivait que l’on désignât ainsi, également, les Libres, qu’ils fussent de couleur ou non. S’ils n’étaient pas encore trop difficiles à distinguer au XVIII° siècle - il n’y avait que très peu d’affranchis à cette époque -, cela se compliqua pendant la première moitié du XIX°, jusqu’à devenir cornélien après 1848.

Une autre difficulté réside dans le fait que ce ne sont jamais les Petits-Blancs qui prennent la plume. Tous les descriptifs que l’on possède ne sont donc que témoignages vus " du dehors ", et ressentis comme tels : voyageurs, explorateurs, militaires, administratifs, religieux, érudits ou journalistes... La notion d’*a priori*est donc très lourde. De là, également, vient cette habitude d’appréhender le phénomène par le biais du groupe (ou de la catégorie). Dès l’origine, on ne s’intéresse pas - ou pas assez - à l’individu ; cette attitude conditionna, de la sorte, la perception que l’on eut de ces Petits-Blancs.

Aussi, il n’est pas facile d’éviter les pièges du mythe et de l’épopée, ou, inversement, ceux de la dégénérescence. Et, effectivement, les Petits-Blancs peuvent apparaître comme n’étant ni blancs ni noirs, et pas plus " café au lait " ! Ils sont tout simplement là. Ils existent avec leurs points forts et leurs faiblesses, leurs certitudes butées, leurs incompréhensions et contradictions, ou selon les moments leurs incohérences. Jusqu’au bout, ils refusent de s’enfermer dans un système, un carcan, une manière d’être, une idéologie ou une espèce. Alors, ils peuvent marcher dignement, les pieds nus et le chapeau sur la tête : - ils sont eux-mêmes !

Et donc, il est important de déterminer au préalable la manière dont nous devons les dénommer, leurs appellations étant généralement multiples, aléatoires, quasi d’une indéfinissable nostalgie ou d’un mépris :

- Petit créole ;

- "petit créole" ;

- petit créole ;

- créole bichique ;

- petit blanc ;

- "petit blanc" ;

- Petit blanc ;

- petit Blanc ;

- petit blanc ;

- blanc des hauts ;

- blanc pauvre ;

- Petit Blanc des Hauts.

Voilà, donc, quelques unes des représentations les plus fréquemment utilisées dans les archives. Ont été naturellement délaissés les surnoms attribués aux Petits-Blancs par les habitants de l’île (" blanc rouillé ", " pattes jaunes ", " blanc à fesses noires ", etc., d’un caractère péjoratif et discriminatoire, sinon de haine ou de mépris, d’insulte...). En conséquence, nous préférerons la suivante : Petit-Blanc ou Petit-Blanc-des-Hauts, cela autant par respect pour ces malheureux trop longtemps asservis, minimisés, que pour la dignité du mot, son élégance phonétique, sa forme, sa simplicité :

- Petit-Blanc ;

- Petit-Blanc-des-Hauts ;

- Petit-Blanc-des-Bas ;

- Petit-Blanc-des-Collines ;

- Petit-Blanc-des-Cirques.

Nous avons tenté, au travers d’un siècle allant de 1815 à 1914, d’esquisser un cheminement qui pourrait s’intituler " Aventure du bout du monde ", *i.e.* : passer sa vie à se cogner le crâne sur du basalte, enfermés pour beaucoup au cœur de massifs volcaniques encore vivants, nature aride et raide, laminée, dressée en impitoyables matières issues des schistes, ou en tables horizontales creusées d’abîmes, et désespérantes à toujours gratter, - et ce dans le dédain, l’inconnaissance ou l’indifférence de ceux des Bas, nantis ou non.

Mais vite - étonnamment vite ! - on prend conscience que, dans l’île, tout apparaît évoluer autour des mêmes axes :

- les problèmes et leurs solutions ;

- les hommes et leurs habitudes ;

- les familles, leurs préjugés de castes, leurs problèmes de consanguinité.

Et alors : est-ce l’hérédité ? Sont-ce les religions ? Les étiquettes de toutes espèces (politiques, ethniques, etc...) ? Le tout semblant une éternelle redite et donnant la curieuse impression de constamment tourner en rond, telle une rengaine.

**Une population en voie de marginalisation (1815-1848) :**

C’est au début du XIX° siècle qu’une partie de la population blanche de Bourbon entame une histoire particulière. Ainsi, en ce siècle de colonisation, un monde inhabituel se crée : celui des Petits-Blancs-des-Hauts. A l’instar de bien des îles, une société de plantation originale, esquissée au XVIII° siècle, s’affirme et s’enracine au XIX°, à la Réunion.

Cependant, il existe une différence considérable avec la plupart des terres colonisées par la France ou les pays d’Europe. L’île étant vierge de toute population originelle au moment de sa colonisation, il ne s’est donc pas produit comme à Saint-Domingue, ou à Madagascar... de mouvements d’hostilité des indigènes à l’encontre des colons. Le premier peuplement est donc essentiellement blanc, même si des métissages indiscutables viennent immédiatement " ternir " cette blancheur " des gens du nord ". Les Petits-Blancs, descendants des premiers colons, se définissent alors par leur " aspect blanc ", quelle que soit la nuance !

A cette première particularité - l’absence d’autochtones -, l’île en ajoute une autre : l’existence d’un relief volcanique qui a permis la survivance d’une population en rupture de ban. Et c’est là un phénomène quasi unique, puisque par le truchement de ces pentes volcaniques, de ces cirques, de ces crevasses et remparts, un monde à l’écart a pu se développer. Un négatif en quelque sorte de la société littorale, et, cependant, qui repose sur les mêmes règles.

Très vite la situation se dégrade, et dès le début du XIX° siècle un phénomène de prolétarisation s’engage. Ce dernier prend sa source dans l’application de la " Coutume de Paris " pour tout ce qui avait trait aux héritages, laquelle établissait que les terres héritées devaient être découpées en autant de parts qu’il y avait d’héritiers. Ce qui a favorisé, dans un premier temps, le développement de la petite propriété ; en second lieu, c’est dans ce réservoir de petits propriétaires - lesquels, outre le peu de terres, possèdent en général fort peu d’esclaves - que s’est recruté le plus gros potentiel d’indigents. En effet, les partages successoraux les affaiblirent inexorablement ; ils ont eu de moins en moins de terres, de moins en moins d’esclaves... Les concessions qui naguère encore leur permettaient de survivre, devinrent bientôt insuffisantes.

De fait, la terre se fait de plus en plus rare dans les premiers quartiers colonisés. Puis ce sont les " pauvres cadets de familles blanches " qui sont dans l’obligation de s’exiler et de défricher, d’abord dans le sud de l’île, de modestes lopins de terre. Ils ne sont pas assez riches pour se procurer des esclaves, et doivent se contenter de quelques hectares qu’ils travaillent avec leurs familles. Sans espoir, ou peut-être sans volonté de profits, ils développent une agriculture de subsistance.

Ainsi, très rapidement, les Petits-Blancs se réfugient sur de trop petites parcelles ; ce sont ces hommes, vivant chichement mais libres, que découvrent les premiers voyageurs. A une époque où le travail et la propriété de la terre sont les deux valeurs fondamentales de la société française, le fossé s’élargit entre cette réalité et ces " doux rêveurs ". Dès lors deux discours s’organisent : ou ces hommes sont des fous, irresponsables, dégénérés, voire dangereux, ou des êtres vivant en symbiose avec la nature, tissant Outre-Mer des liens mystérieusement en harmonie avec l’île. Bestialement naturels ou naturellement beaux, le mythe se développe à partir de cette dualité. Il a traversé les âges, conditionnant jusqu’à nos jours des générations de scientifiques, de romanciers, de journalistes... A tel point qu’il est devenu impossible, aujourd’hui, d’appréhender ce groupe social sans quelques *a priori*.

Dès 1830, les Petits-Blancs sont devenus un fléau dont il faut à tout prix se défaire. S’ils se réclament comme les authentiques descendants des premiers colons, s’ils en retirent gloire et vanité, la société, elle, les considère comme les fils abâtardis de ceux-ci. Accusés de métissages anciens, c’est-à-dire blessés là où ils plaçaient leur fierté : la couleur qui était le critère de discrimination dominant, ils sont privés de leur identité. Pour justifier leur appartenance à la catégorie blanche, au groupe dominant, ils s’autorisent à ne rien faire. Incohérence suprême dans une société qui ne leur pardonne pas ce luxe ! Ne travaillant pas, ils ne peuvent prospérer ; la contrepartie en sera l’obstination, la patience, et l’arrogance avec laquelle ils s’appliqueront à demeurer indépendants et libres.

Dérisoire, mais délibérée, cette soif de liberté apparaît comme une force. Volonté naguère, atavisme ensuite, cet acharnement à n’être dominé par personne a cependant conditionné leur vie future. Ils sont devenus très vite impossibles à encadrer, à diriger. Marginaux au départ, ils deviennent les parias d’une société qui ne pouvait tolérer - pour sa survie - l’existence d’une catégorie non productive, irréductible et incontrôlable, ferment de divisions.

Car cette catégorie sociale, trop proche de la condition d’esclaves, inquiète l’Administration et les gros colons. N’y a-t-il pas matière à s’unir et se révolter ? Cette possibilité de coalition entre Blancs et Noirs, afin d’organiser une lutte, n’a cependant jamais été envisageable sérieusement à l’Ile Bourbon. En réalité, il n’est bien qu’une certaine misère de base, que les Noirs et certaines catégories de Blancs marginalisés ont en commun. De surcroît il n’apparaît guère, chez les Petits-Blancs, de véritables meneurs capables de rassembler tous les déshérités de l’île. Cette union à base raciale demeure hypothétique. De fait, elle est plus redoutée par l’Administration en place que réelle. Le danger, à la Réunion, pouvait venir des Libres de couleur ; or, ceux-ci, par peur sans doute de perdre leurs avantages, semblaient on ne peut moins concernés par ces problèmes !

Les Petits-Blancs sont de " race blanche ", même si les représentants aisés de celle-ci veulent l’ignorer. Et persiste toujours cette certitude que la hantise de l’aliénation ethnique (c’est-à-dire " devenir moins blanc ") ne renforce la cohésion raciale de ces miséreux inutiles, - miséreux que les limites de l’île ne permettent pas d’éloigner, sauf à les jeter aux requins !... Dès lors, la solution de s’unir à une catégorie raciale aussi différente que celle des Noirs apparaît comme une perte d’identité suicidaire.

Les Petits-Blancs Réunionnais ne sont pas des rebelles ; les peurs qui leur sont attribuées ne furent que très rarement fondées. On retrouve, dans les années qui précèdent l’abolition de l’esclavage, cette panique quasi incoercible de la révolte des pauvres, de cette " Union Sacrée " - sociologiquement impossible - des opprimés, toutes couleurs et catégories inférieures confondues. Toujours cette crainte que ne s’établisse un creuset ethnique, alors que la fusion des races n’a jamais pu être réalisée jusqu’à ces jours.

Dès le début du XIX° siècle, les Petits-Blancs inquiètent par leur nombre toujours croissant. L’importance de cette catégorie défavorisée de Blancs - et, ce, à une échelle non négligeable - démontre la fragilité du système colonial français. Il induit, en effet, que les Blancs peuvent dévaler l’échelle sociale jusqu’à se retrouver sur l’échelon le plus bas ! Il n’est donc pas surprenant que de nombreuses solutions plus ou moins appropriées aient été conçues. Deux types de mesures se distinguent :

- celles qui maintiennent les Petits-Blancs dans la colonie ;

- celles qui visent à éloigner les Petits-Blancs de leur île, *i.e*à transplanter le problème ailleurs.

Ces deux types de solutions apparaissent, de toute évidence, directement liés à la façon de penser des différents responsables :

- ceux qui jugent que les Petits-Blancs sont encore récupérables, ou qu’il ne faut pas contaminer d’autres îles ou territoires avec eux, sont les partisans de la première. Et donc une motivation double, apparemment peu compatible, pour une même solution !

- ceux qui souhaitent, à tout prix, évacuer ce problème, estiment que les Petits-Blancs n’ont plus aucune place sociale, qu’ils sont dangereux ; ils n’auront de cesse que de les exiler. Et donc : les rejeter purement et simplement, comme un déchet ou une maladie endémique.

Parmi les premiers, Ricard a la certitude que les véritables solutions ne peuvent être que réunionnaises. Il est persuadé que c’est un crime d’envoyer ces gens à la conquête de nouvelles terres. Une hypothétique émigration représenterait non seulement un danger pour les habitants des contrées à conquérir, mais aussi pour la communauté des Petits-Blancs. N’étant pas capables de subvenir à leurs besoins dans leur société d’origine, comment pourraient-ils être à même d’en créer une, de l’organiser sur un modèle civilisateur, de la défendre ?

*" Pour porter remède au mal, on propose d’envoyer une partie de la population fonder un établissement à Madagascar. Idée aussi fausse qu’elle est inhumaine car le climat pestilentiel de cette île meurtrière dévorerait, certainement, tous les malheureux qu’on y enverrait. Elle est fausse, car on n’a jamais pu, sensément, espérer de fonder une colonie en la peuplant d’hommes voués à la paresse, d’hommes sans besoin, sans ambition, sans ressort, qui n’ont ni arts ni métiers, qui ne sont point cultivateurs, qui ne seraient même point pasteurs...*

*Loin donc d’éloigner les individus dont nous nous occupons, il faudrait les rapprocher de la société, les mettre dans son sein pour qu’ils apprécient leur misère et qu’ils en rougissent, qu’ils la comparent avec les jouissances que procure le travail et l’industrie, qu’ils perdent ce goût pour l’indépendance qui les éloigne de toute civilisation. "*

Ainsi, dans son mémoire, il défend le principe qu’il importerait plutôt de les instruire, de les encadrer, de les moraliser... Toutes les idées qui sont évoquées, ou développées pendant le siècle - avant ou après l’Abolition -, découlent de ces deux attitudes; et le regard que la société coloniale porte sur les Petits-Blancs en demeurera toujours imprégné. C’est, probablement, à cause de cette volonté de ne les aborder que collectivement que l’on a échoué. La permanence du recours à des solutions de " groupe " a imposé la croyance en un refus collectif, ce qui, indéniablement, a occulté les réussites individuelles. De tout temps on a cherché, à l’île Bourbon, le moyen de circonscrire ce phénomène Petit-Blanc. Les solutions sont exactement superposables depuis la fin du XVIII° siècle : aucune n’a donné satisfaction, aucune n’a été menée à terme, si tant est qu’on y ait cru.

Cuvillier, par exemple, établit les mêmes constatations lors d’une tournée en 1834, et propose, en 1836, les mêmes solutions...

**1848 : la liberté pour tous ?**

Jusque là, rien n’apparaît bouger. L’abolition de l'esclavage, en 1848, pouvait autoriser à une modification du social. Ce grand souffle de liberté devait envelopper toutes les catégories de l’île.

L’abolition de l’esclavage, qui eut lieu le 20 décembre 1848, a été redoutée, voire anticipée, puis préparée par les catégories possédantes et le clergé. Le bouleversement social s’est avéré important, mais non brutal : les choses ne viennent guère en un seul temps ! Bien structurée, la société coloniale a su trouver sur le moment parades et ripostes, et jouer avec l’époque. Certes, cela ne s’est pas fait sans grincements. Un système, quel qu’il soit, ne peut supporter sans remue-ménage un tel choc : à la Réunion, c’est plus de la moitié des habitants qui changent de statut, - ce qui amène 62 000 esclaves à se retrouver libres du jour au lendemain. Et ceux-là n’ont pas préparé leur émancipation.

Et ils ne sont pas les seuls ! Si les " véritables " Petits-Blancs, - c’est-à-dire ceux qui n’avaient déjà plus d’esclaves avant 1848, - ne sont guère plus défavorisés économiquement après l’émancipation qu’auparavant, ayant dépassé depuis longtemps le seuil de pauvreté absolue, les petits propriétaires, en revanche, se retrouvent atteints de plein fouet. Et ne nous faisons guère d’illusions : ce ne peut être la minime indemnité versée en guise de dédommagement - le fameux coupon de noir ! - qui a permis à ces " petits possédants " de s’en sortir. Ils n’ont pas eu l’opportunité, tels les grands propriétaires ou Gros-Blancs, de se reporter, en attendant des jours meilleurs, sur l’industrialisation et l’engagisme : ces deux palliatifs sont de beaucoup trop coûteux ! Le plus souvent, les Petits-Blancs se sont retrouvés dans l’obligation de céder leurs terrains, grossissant de ce fait - en un second temps - le lot des démunis. Ce sont eux les véritables victimes de la conjoncture, à la merci inévitable des beaux parleurs et des faisans, avec l’espoir quasi inaliénable de récupérer leurs biens, ou un petit quelque chose de ces derniers.

Potentiellement il existe donc un réservoir humain dans lequel les idées subversives ont toutes possibilités - à défaut de naître - de s’amplifier. Cette masse importante d’indigents est prête, à tout moment, à entrer en ébullition. Les responsables de l’île s’escriment à tout va contre des gens mal intentionnés susceptibles de soulever, de mettre debout tous les laissés pour compte du système. Il existe sans aucun doute, dès ce moment-là, un réel danger pour l’équilibre social ou spirituel de l’île.

La révolte n’aura pas lieu.

Cette nouvelle société, sans esclave officiel - mais quel est le statut réel de l’engagé ? -, comporte des éléments de déstabilisation. En particulier le phénomène de l’ascension sociale de certains Affranchis à l’heure même où les Petits-Blancs ne cessent de se détacher du travail agreste, symbole d’esclavage, pour se précipiter, un peu plus avant encore, vers une misère irréversible.

Désormais, le destin des Petits-Blancs est scellé. Refusant les maigres possibilités d’ascension qui leur sont offertes par la société de plantation, ils ne peuvent s’intégrer dans ce nouvel ordre social. " Marrons " de cette dernière, les Petits-Blancs le sont également d’un système colonial qui cherche ses repères. Mais, cette fois, c’est infiniment plus grave et définitif, car structural : ils n’ont aucun point commun avec les riches représentants de leur groupe, la liberté n’est plus un privilège. Les Petits-Blancs doivent survivre avec l’image que se fait d’eux la riche société coloniale : celle d’un paria inutile, et de plus en plus nuisible par ses défrichements sauvages, voire dangereux.

C’est, sans doute, pourquoi les Petits-Blancs suivent (et parfois précèdent) la ruée des libérés de 1848 vers les Hauts de l’île. Tous ont comme dénominateur commun la volonté de cacher - ou de fuir - leur misère, et leur refus du travail manuel salarié. De plus, il n’est guère étonnant de trouver dans la plupart des rapports les mêmes reproches, concernant à la fois les nouveaux libres et les Petits-Blancs. Ainsi ce ne sont pas tellement les phénomènes de couleur, de religion, de race qui déterminent la condition sociale, mais beaucoup plus la pauvreté, la misère par manque de travail, l’oisiveté. Seulement, ce qui était inacceptable, envers et contre tout, pour un représentant de la catégorie blanche, devenait tout à fait concevable (ou convenable) pour des hommes de couleur. A la seule condition qu’ils ne créassent aucun trouble.

Dès lors, la solution des " Hauts-Refuges " s’impose en cette seconde moitié du XIX° siècle. Et les Cirques, puis les Hautes Plaines de l’Intérieur deviennent l’objet de perpétuelles ascensions vers l’espoir : espoir de rebâtir, de rebondir, de repartir... De petits boulots en tentatives de bricolage, les échecs succèdent aux échecs, - ainsi les essais d’embrigadement, de sériculture, de " portage ", d’émigration...- Et dans cette spirale, les Petits-Blancs parcourent le siècle en une traversée du désert qui semble ne plus s’achever.

Deux lueurs, peut-être, à l’orée du XX° siècle :

Tout d’abord, l’intérêt soudain qu’ils suscitent parmi les membres du Clergé. Cette nouvelle image des Petits-Blancs, cette volonté de les reconnaître après 1848 comme des brebis égarées leur ouvre les portes de l’Eglise. Par le biais du catholicisme, ils peuvent encore s’agréger à la société des Blancs. D’une manière générale on assiste, après l’abolition de l’esclavage, à un renouveau de la ferveur catholique à l’intérieur de la population blanche. Cette dernière semble avoir perçu l’intérêt commun à se rassembler autour d’un élément plus fédérateur que la notion de " blanchitude " - parfois discutable sous ces tropiques - ; la religion des élites se définira désormais autour d’un catholicisme ultramontain et monarchiste, qui se veut civilisateur. En ce qui concerne la catégorie moyenne des Blancs, elle s’inspire de préférence d’un idéal plus libertaire : quelques influences maçonniques et anticléricales lui feront très souvent fustiger l’action du clergé réunionnais. Mais consciente, également, de l’importance que revêt le catholicisme dans la pacification des " classes dangereuses ", elle se gardera soigneusement de démanteler ce que Claude Prud’homme a défini comme une " chrétienté réunionnaise ».

Quant aux " véritables " Petits-Blancs, ils ont été assez souvent incompris, et négligés, par la hiérarchie catholique de l’île avant 1850. Il ne leur est donc possible de s’affirmer que par rapport à ces deux attitudes : " Marrons ", déjà, de la société de plantation, ils ne peuvent également, pour des raisons de simple humanité et d’idéal, devenir " marrons " d’une société catholique en voie d’affirmation, et, de ce fait, manquer leur insertion dans la religion dominante. Dès lors, cette possibilité de promotion, cette accession inattendue à un statut jusqu’alors non envisageable, par le biais civilisateur de la religion, va revêtir une signification particulière pour cette catégorie sociale.

Depuis que l’on a délivré l’esclave de ses chaînes, et que la liberté s’est avérée un droit pour tous, les Petits-Blancs se sont, *ipso facto*, confrontés à un difficile problème d’identification. Et si, désormais, ils s’attachent au catholicisme, c’est afin de se mieux faire admettre comme Blancs. Et, être Blanc, c’est se percevoir comme catholique ; c’est ainsi affirmer des liens imprescriptibles avec la métropole :

*" Cette colonie est une colonie bretonne, elle a hérité de ses pères l’amour de la Religion, la confiance envers le clergé, le respect des choses saintes, la crainte de Dieu. "*

Ainsi les Petits-Blancs vont s’accrocher aux quelques privilèges que - pensent-ils - leur confère l’appartenance à la catholicité. Ensuite, un hypothétique retour à la terre par l’intermédiaire du colonat partiaire. Rappelons, brièvement, que sous la poussée des différents " parias " de la société de plantation, des espaces marginaux s’étaient constitués à l’intérieur de l’île. Dans un premier temps, avant 1848, cette colonisation des terres inexploitées de l’île a surtout été le fait des Petits-Blancs prolétarisés. Ils s’étaient réfugiés dans les Hauts dès le XVIII° siècle, et avaient commencé, sur des terres vierges qui n’étaient pas les leurs, l’exploitation de différentes denrées. Toutefois ils n’y étaient que tolérés, payant en contre partie une redevance en nature. Après l’abolition de l’esclavage, certains nouveaux-libres suivirent cet exemple, se voyant parfois octroyer des terres selon le même principe. Les deux parties trouvaient là leur compte, au moins au début : les Petits-Blancs une possibilité de survivre, de croire en une certaine liberté, voire une autonomie ; les autres une mise en valeur à très bon marché de leurs terres les moins utilisables, et c’était mieux que rien !

Au fil du temps, ce mode de faire-valoir devint une véritable institution. Des contrats, le plus souvent verbaux, fixaient les modalités : généralement en nature, sur la base d’un tiers à deux tiers, - la redevance fixe, en espèces, par hectare mis en colonage étant une exception. Ce mode d’exploitation particulièrement favorable aux grands propriétaires allait gagner de l’ampleur à la fin du XIX° siècle. Certains travailleurs engagés, à l’échéance de leur contrat, obtenaient ainsi la possibilité de rester dans l’île. Les Gros-Blancs ne pouvaient qu’être favorables au colonat partiaire, ce dernier maintenant indirectement dans l’île les bras indispensables pour la canne.

Cette nouvelle forme de servitude a largement favorisé l’aristocratie terrienne, puis, par un juste retour des choses, la conjoncture économique démontra les limites de ce système. Au début du XX° siècle, plusieurs remises en cause, voire certains procès, dénonceront ce que d’aucuns ne peuvent s’empêcher de considérer comme un néo-esclavagisme. Quant aux Petits-Blancs, pionniers en quelque sorte malgré eux d’un système pourtant anachronique, on les retrouve, après avoir fourni l’essentiel des colonages partiaires, dépossédés une nouvelle fois par " plus méritants qu’eux ". Les grands propriétaires, maîtres de leurs terres, avaient toute latitude pour écarter de ces maigres avantages tous ceux qu’ils estimaient inaptes (ou trop onéreux), et l’on sait qu’ils ne s’en privaient guère. Cela constituait, à l’emploi, une manière de pression, un chantage qui n’avait d’ailleurs rien de nouveau, et de ce fait ne pouvait guère émouvoir.

Le comble fut sans doute atteint lorsque l’on découvrit, au hasard d’un contrat de colonage partiaire, des Petits-Blancs employés sur les terres d’un descendant de " fils d’esclave ". Dès lors, toute dignité raciale évacuée, une certaine catégorie de Petits-Blancs ne pouvait guère plus déchoir socialement. Il ne leur restait qu’à remonter, si faire se pouvait, un chemin qui s’avéra beaucoup plus qu’une pente : un véritable rempart. Mais à tout prendre, et si l’on se place sur un niveau évolutif, - c’est-à-dire en une perspective un peu moins économique et matérialiste, - cette acceptation de la part d’un nombre significatif de Petits-Blancs de travailler, tout orgueil cessant, sous les ordres d’un homme de couleur, pouvait apparaître comme un signe avant-coureur et une éclaircie dans leur misère : un avenir en quelque sorte moins exsangue. Car, si cette adhésion sans préjugé au travail se vérifiait par la suite, tous les travaux quels qu’ils fussent, et quels qu’en fussent les employeurs, pouvaient s’ouvrir aux Petits-Blancs.

**En définitive, peut-on parler de groupe ethnique ?**

Dès les prémices du XIX° siècle, le problème est déjà posé. Un siècle plus tard, rien ne semble évoluer, - la société de l’île apparaît toujours figée : l’abolition de l’esclavage n’a rien ébranlé. Il y a eu, à la limite, une manière d’accélération, car le mouvement de désagrégation du premier système colonial s’était mis en mouvement avant 1848. Porteur de tous les espoirs, il aurait dû bouleverser toutes les données. Or, sans dénier à celui-ci l’importance qui lui est propre, nous devons remarquer, cependant, qu’il n’a pas agi à égalité pour tous. Parfois, les Affranchis ont su profiter de cette bouffée d’air pur, quelques Engagés ensuite, les grands propriétaires enfin. Mais les Petits-Blancs n’ont que très rarement pu émerger de l’état qui était le leur avant la grande émancipation. Et ce n’est pas toujours faute de n’avoir rien tenté.

Alors, les responsables dans tout cela ?

- l’Administration qui, dans son éloignement, ses responsabilités de gestion et de maintien de l’ordre, les a trop longtemps oubliés ?... n’a pu les contrôler faute de moyens ?

- les Gros-Planteurs qui ne les ont pas aidés, ou pire : qui les ont accablés et exploités ?

- les Petits-Blancs eux-mêmes, qui n’ont pu s’extraire à temps de leur condition médiocre ou ne l’ont pas voulu ?

- le contexte économique, peu favorable à des expériences de réinsertion sociale ?

Certes, l’Administration a eu sa part d’erreurs, de complicités avec les puissants de l’île, de faiblesses en ce qui concerne l’application des directives de France. Elle aurait pu mettre en œuvre des programmes plus rigoureux d’éducation, organiser la promotion de quelques Petits-Blancs au sein de sa propre structure, par exemple : créer une catégorie de petits fonctionnaires, une étape entre haut et bas en quelque sorte. Mais, trop éloignée d’une Métropole en proie à ses problèmes, elle n’a eu de cesse que de reconduire d’une décennie à l’autre les solutions classiques préconisées par Ricard dès l’année 1821 !

Certes, les Gros-Planteurs sont concernés par l’échec social d’une partie de leur " race ". Contrairement à ce qui eut lieu dans bon nombre d’îles, que n’ont-ils tendu la main à leurs " petits frères " ? Par exemple : pourquoi ne pas leur avoir réservé, de préférence, les places de " commandeurs d’engagés " sur leurs propriétés ? Là, encore, en leur créant une fonction où ils avaient quelque chance de se mettre en valeur, il eût été possible, sans doute, de freiner le processus de paupérisation qui les atteignait et les condamnait à la régression. Enfin, devant le manque de bras pour la canne, les propriétaires ont préféré l’engagisme plutôt que l’obligation faite aux Petits-Blancs de travailler avec eux. En refusant le principe du salariat, les grands possesseurs de terre auront, au début du XX° siècle, épuisé trois systèmes d’exploitation :

- l’esclavagisme ;

- l’engagisme, forme avortée du précédent ;

- le colonage partiaire, avec des contrats le plus souvent usuriers, mais qui donnait l’impression d’accéder à la propriété.

Certes, le Clergé se retrouve mis en accusation pour avoir trop attendu, trop tergiversé, délaissant pour un temps, et pour les Petits-Blancs, le rôle d’éducateur, et donc de civilisateur qui était le sien. Toutefois on ne peut parler d’abandon, en raison des difficultés de toutes sortes auxquelles il était affronté.

Certes, la conjoncture économique n’était pas favorable aux Petits-Blancs. L’île, par ailleurs, en s’aventurant dans le cycle industriel du progrès, et ce au moment où l’abolition de l’esclavage lui portait le premier coup, se voyait aux prises avec de nouvelles priorités dans les échanges, l’équipement, la concurrence extérieure, la crise du recrutement...

Enfin, la farouche mentalité des Petits-Blancs, et cette faculté qu’ils avaient de manquer systématiquement le train du progrès, ont pesé de tout leur poids dans leur retard social. Il est vrai qu’ils n’étaient pas faciles à éduquer, à diriger, et à remodeler : inertie tout autant que mauvais vouloir.

Mais le tableau ne peut être aussi sombre. Tout au long de cette période, des choses ont été tentées. Certaines ont échoué, d’autres, plus rarement, ont eu quelque début de réussite. Nous pouvons affirmer qu’en ce début du XX° siècle, l’image des Petits-Blancs n’est plus la même que naguère. Les panacées n’existent toujours pas, mais ils sont désormais capables de s’intégrer quelque part : leur adhésion totale au catholicisme semble, réellement, porteuse d’avenir. Encourageante, également, cette acceptation, encore que bien timide, du travail de la terre, laquelle pouvait - peut-être par l’intermédiaire du colonage partiaire - conduire ces Petits-Blancs sur le chemin du petit paysannat de montagne, tel que nous l’avons connu et le connaissons encore en Métropole. Car, par le biais d’une éventuelle accession à la terre, ils sont en mesure de franchir les étapes d’une nouvelle indépendance vis-à-vis des gros propriétaires. Cette accession à un paysannat parcellaire, si on lui donnait ses chances, pouvait amener à une réhabilitation complète des Petits-Blancs en tant qu’Hommes.

Pourtant, cela n’a nullement modifié le statut des Petits-Blancs :

- avant cette " rupture ", les Petits-Blancs refusaient tout travail pour s’affirmer Libres, et, ce, pour la raison que tout simplement Blancs, donc indépendants ;

- après l’émancipation, ces mêmes Petits-Blancs - ou leurs petits frères ruinés plus rapidement que prévu par un soudain manque à gagner - refusent tout travail, symbole déshonorant de servilité dans la mesure où, un peu plus à chaque génération, s’affirme cette volonté indéracinable de demeurer Blanc !

Nous voici donc arrivés à la conclusion qu’il était vain de rechercher, pour rendre compte de la progressive descente aux mondes inférieurs des Petits-Blancs, une explication psychologique ou sociologique - encore moins ethnologique -, alors que les contraintes économiques s’avéraient écrasantes. Dès lors, aussi singulier que le statut des Petits-Blancs ait pu être, nous en arrivons à nous demander s’il implique une histoire particulière. Ne sont-ils pas, avant tout, des indigents parmi les pauvres ?... Le seul, l’indéfectible critère permettant de les identifier ayant son assise dans leur volonté d’être reconnus en tant que Blancs, était-ce suffisant pour en faire un groupe à part ? Et, d’ailleurs, cette volonté de les reconnaître comme d’authentiques " descendants de Bretons " est typiquement le fait des métropolitains, ou des touristes ! Quant à eux, ils ne se revendiquent plus comme tels, mais comme " îliens " à part entière : Mgr Langavant distingue à la fin des années 1950 - parmi les catholiques - des Métropolitains, des Noirs, des Indiens, et " des créoles au sens véritable... qui se croient et se disent volontiers autochtones ". Ils sont donc créoles, et, beaucoup plus qu’on ne l’imagine, Réunionnais avant tout !

Au début de notre recherche, notre intention était d’adjoindre une dimension plus ethnologique à notre travail. Mais, peu à peu, il nous est apparu que les Petits-Blancs de l’Ile, fussent-ils des Hauts ou des Collines Intermédiaires, n’ont pas développé de véritable culture ethnique, *i.e.*: spécifique. Aucun conte ou épopée (au mieux , des variantes et des versions locales), aucune danse particulière - on voudrait reconnaître le quadrille, alors qu’ils dansent le séga ! Ils parlent le même créole que leurs frères de misère... Enfin, dans une île entourée de la plus invraisemblable des faunes aquatiques, ils ne sont même pas pêcheurs : l’océan s’y refuse. Nombre de " Bretons " s’y sont cassé le mât, les requins abondent, et les côtes ne sont rien de plus qu’inhospitalières !

Pas plus d’originalité pour la manière de se nourrir. Ils mangent des “brèdes“, du riz, du maïs, des légumes secs (lentilles à Cilaos, haricots rouges à Salazie et Mafate), parfois de la morue salée ou du porc boucané, et de plus en plus souvent du riz, avec encore des “brèdes“, encore des " grains " et du piment : c’est le " gard-manzé " (la gamelle) des ouvriers, coupeurs de canne, journaliers, et avec du rhum blanc : un quart de litre de " Sec " pour se donner la force, ou un peu de rêve !

De rares annotations, attestent de cette uniformisation de la cuisine : " Noirs et Petits-Blancs  se nourrissent surtout de maïs cuit à l’eau... ". En fait, on ne retrouve des indications précises que lorsque les administrateurs s’intéressent au sort des esclaves. On précise alors qu’ils partagent le sort de leurs " petits-maîtres » :

*" Les petites habitations, les habitations pauvres ne sont guère plus satisfaisantes, mais là au moins on fait ce qu’on peut : l’esclave partage le sort du maître et mange avec lui : souvent la ration est bien insuffisante... "*

Et, par la suite, rien ne change : Hildebert Isnard constate en 1950 :

*" Maigres champs, en vérité, consacrés uniquement aux cultures vivrières : le maïs, d’abord, qui dans l’alimentation, joue, dans les Hauts, le rôle du riz..., les légumes frais de nos jardins potagers : fèves, petits-pois, carottes, oignons, chayottas, patates, pommes de terre, salades ; les légumes secs enfin, les "grains", accompagnement indispensable des platées de riz. Salazie et Mafate cultivent le haricot ; la spécialité de Cilaos est la lentille : cantonnée d’abord dans les bas-fonds humides, elle a dû, en raison de l’épuisement des terres, gagner les pentes, même les plus encombrées de rocaille, comme celle de l’îlet de Peter Boot ; semée en avril-mai, elle donne sa récolte en septembre-octobre. "*

Ainsi, ils utilisent au maximum les ressources de la nature, assaisonnées de piments. Selon leur degré de richesse, ils élèvent quelques volailles, parfois un cochon... Ils vivent dans des cases identiques à celles des anciens esclaves, où règne la même promiscuité. Le témoignage d’un journaliste décrit une situation qui n’est pas seulement celle de 1865 :

*" De distance en distance, on rencontre des habitations incrustées dans les anfractuosités du roc comme des nids d’oiseaux, ou placés sur le bord du chemin comme les pierres d’attente des villages futurs. Les enfants grouillent pêle-mêle, au milieu des animaux ; ce sont là les derniers refuges de la vie patriarcale ; des générations entières y naissent, vivent et meurent, satisfaites d’une misérable existence qu’embellit seule l’oisiveté. "*

On célèbre parfois le petit vin de Cilaos, mais cette culture de la vigne ne commence réellement qu’après la première guerre mondiale. Même leur artisanat est récent : le fameuse broderie de Cilaos a été mise en place par les sœurs de Cluny, en plein XX° siècle...

D’ailleurs l’entité du microcosme Petit-Blanc est un autre mythe. Les Petits-Blancs-des-Cirques, notamment, ne sont pas semblables. Selon l’axe et le degré de pénétration de ce qu’on appelle la " civilisation ", ils demeurent plus ou moins " sauvages ". A Salazie, à Cilaos, à Mafate enfin, les différences sont importantes. Les Petits-Blancs des Hautes-Plaines (plaine des Palmistes et plaine des Cafres...) ne ressemblent guère, non plus, aux Petits-Blancs des " Hauts de Saint-Philippe " (par exemple). Et quid des Petits-Blancs-des-villes, qui commencent à affluer au début du XX° siècle ?... Si l’on peut parler de petite société paysanne, à Cilaos, en revanche il existe tout aussi bien des familles authentiques qui vivent et cultivent de manière isolée, sur de petits îlets, de maigres exploitations dont elles arrivent à tirer subsistance, et, bon an mal an, quelques espoirs.

Alors, quels remèdes ? Sempiternellement on retrouve les mêmes propositions pour éradiquer la misère des Petits-Blancs. Rien n’apparaît nouveau depuis Ricard : les déplacer, c’est-à-dire les voir toujours à la frontière des cultures, alors qu’il n’existe guère en eux de véritable esprit pionnier ; ensuite les exiler, le plus loin possible (il serait d’ailleurs intéressant, à ce sujet, de tenter une étude sur les issues diverses de ces exils, - pas toujours volontaires). Mais, de toute manière, il est difficile de nous faire accroire que des sujets mis au ban de la société humaine puissent reconstruire, à l’identique, un modèle qui les a rejetés, et surtout de l’établir viable. L’exemple de Madagascar, la grande île très proche, montre l’ampleur de la tâche :

*" A cette époque, en dehors de toute protection officielle, de nombreux autres réunionnais sont arrivés, et beaucoup ont dû être rapatriés après des séries d’échecs économiques et humains... Dès le 17 janvier 1897, par exemple, Alby, résident de France à Majunga, signalait au Gouverneur Beauchamp que, la veille de chaque départ de paquebot vers la côte Est et les Mascareignes, il était assailli par des indigents réunionnais, venus inconsidérément tenter fortune après l’expédition de 1895, et réduits maintenant à quémander un passage gratuit ; tout récemment, le 31 décembre, l’Amazone en a emmené 31… "*

Enfin, il demeure une ultime solution : celle de les voir s’embrigader. Et, à nouveau, on vante leur efficacité guerrière, et on excite leurs vertus patriotiques. Ainsi, H. Cor n’envisage à aucun moment l’exil de sa population ; au contraire, il pense que tous unis ils vaincront. Et il n’hésite nullement à mobiliser les esprits pour une nouvelle guerre pacifique :

*" Les Bourbonnais se doivent de suivre ce noble exemple (le patriotisme de 1914) pour concentrer toutes leurs aspirations vers un désir suprême : la victoire, mais aussi l’ennemi local : le Paupérisme. "*

Est-ce la manifestation d’un humour particulièrement noir ou du plus exécrable cynisme, pour certains, d’imaginer que l’unique et la plus efficace solution serait de voir disparaître dans un conflit les plus agressifs et les plus dangereux ? et qu’un bon Petit-Blanc serait un Petit-Blanc mort ? Et continuant sur cette lancée, pourquoi ne pas suggérer qu’une stèle au " Petit-Blanc inconnu " exalterait ce qui resterait de lui dans l’île et sa glèbe inculte ?

En fait, c’est la faillite de tout un système qui saute au yeux :

- une Métropole qui n’a pu aborder à temps le problème des Petits-Blancs, ou qui en a mésestimé l’urgence ;

- un gouvernement colonial qui n’a pas su empêcher l’augmentation du nombre des exclus (mais comment faire sans une Métropole volontairement directiviste ?)

- une absence de " solidarité ethnique " ;

- une catégorie sociale caractérisée par une inertie qui neutralise toute volonté de s’extirper d’une situation de plus en plus délicate d’une décennie à l’autre du XIX° siècle. Hélas ! comme nous l’avons dit précédemment, le contexte économique, social et culturel de l’île ne le permettait pas en raison de la rareté des terres vivrières laissées à la disposition des " Non-Gros-Blancs ".

Néanmoins, si le problème demeure entier sur le fond, au début du XX° siècle, il convient de mettre en relief quelques succès sensibles :

- une stabilisation de ces populations en déshérence ;

- une normalisation - encore insuffisante, certes - des rapports que les Petits-Blancs entretiennent avec l’Administration, grâce aux progrès de l’éducation et aux vertus de la religion (on note, au lendemain de la deuxième Guerre Mondiale, la présence d’un petit séminaire au cœur de Cilaos).

Ces évolutions permettent de retrouver sur certaines plantations d’Affranchis quelques Petits-Blancs. Ce qui semble indiquer, peut-être, que des mesures ponctuelles, individuelles, avaient quelques chances de réussir, alors que l’on tentait désespérément d’appliquer des mesures collectives. Ainsi rien de bien tangible, de décisif, en tout cas de spectaculaire : une évolution au fil du temps, en fait. C’est plutôt la permanence des mythes, des questions, et des solutions théoriques jamais appliquées, qui caractérise cette catégorie sociale.

" Ange " ou " Démon " (ange et démon ?), la problématique demeure, d’autant que les Petits-Blancs restent silencieux en leurs sources : comme s’ils ne se sentaient en aucune manière concernés par leur sort.

Et, d’ailleurs, les Petits-Blancs ont-ils une existence propre et objective ? ou ne sont-ils, uniquement, que les marginaux d’une société qui ne peut les assimiler (et de décennie en décennie se camoufle à elle-même son impuissance) ? Enfin, les Petits-Blancs ont-ils réellement envie d’intégrer cette société coloniale ? Et, ne pourrait-on, également, interpréter leur attitude comme un choix délibéré du " non-travail " ? Ce ne serait là, *in ultima*, qu’une façon ostentatoire d’affirmer leur indépendance, leur liberté - leur unique "richesse".

Reprise de l’article : " Ile de la Réunion. Les Petits-Blancs des Hauts : une aventure du bout du monde, 1815-1914. ", dans *Australes* (Etudes Historiques Aixoises sur l’Afrique australe et l’océan Indien occidental) sous la direction de **Marc Michel** et **Yvan G. Paillard**, L’Harmattan 1996, pp. 307-332 (385 pages).

Texte complémentaire :

   [Une catégorie sociale face à la révolution juridique / les Petits-Blancs de l'île de la Réunion](http://vps149292.ovh.net/amis-ur/151_Petits_blancs/index_petitsblancs.html)